

PROJET EDUCATIF DES FOYERS RURAUX DE MOSELLE

LES OBJECTIFS DES FOYERS RURAUX RELATIFS À L'ORGANISATION DES VACANCES

Pour l'enfant et l'adolescent, le Centre de Vacances et de Loisirs est un lieu de découverte de soi, de l'environnement, un lieu d'épanouissement et de développement de la personnalité, un lieu de socialisation, mais aussi un lieu d'éducation et de rupture avec la vie quotidienne.

LIEU D'AVENTURE ET D'INNOVATION

Le Centre de Vacances et de Loisirs doit être un lieu d'aventures individuelles et collectives. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau.

Ce temps de vacances doit être avant tout un temps de détente, de plaisirs. L'enfant ou l'adolescent se construit au travers de ses relations à l'environnement social et culturel.

LIEU DE SOCIALISATION

La dimension collective de ces vacances et de ces temps de loisirs peut être une grande richesse.

Richesse dans la connaissance et l'acceptation des autres, dans la possibilité de conduire des projets communs, de les négocier, d'intégrer dans ses desseins personnels, ceux des autres en vue d'aboutir à vivre des choses collectivement.

LIEU D'ÉDUCATION

Les Foyers Ruraux sont laïcs. Les Centres de Vacances et de Loisirs qu'ils organisent sont ouverts à tous.

Les projets mis en place respectent les opinions et les croyances de chacun. Nos valeurs éducatives prennent du sens dans la mesure où l'enfant ou l'adolescent s'inscrit comme acteurs de leurs vacances.

LIEU D'APPRENTISSAGE DE LA VIE COLLECTIVE

Les structures doivent être cohérentes avec nos objectifs d'aventure individuelles et collectives.

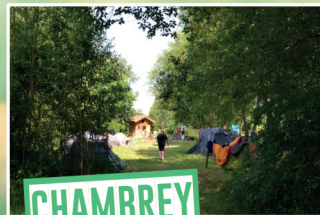
La mise en place des séjours doit prendre en compte les réalités tout en étant le moins contradictoire possible : « assez organisée pour que l'aventure puisse avoir lieu, pas trop pour ne pas la supprimer ».

LIEU DE RESPONSABILISATION

L'équipe pédagogique des Centres de Vacances a pour objectif de favoriser la mise en place de temps de loisirs s'appuyant sur des réalités et prenant en compte les besoins des participants.

A ce niveau, rien n'est simple, il nous faut effectivement reconnaître l'ensemble des minorités, en évitant qu'elles soient cloisonnées. Il nous faudra donner à l'ensemble des participants les moyens d'influer sur les décisions les concernant.

les SÉJOURS TRAPPIOTS de 7 à 10 ans



DU 20/07
AU 26/07

DU 28/07
AU 03/08

2020

LES FOYERS RURAUX

C'EST AUSSI LES VACANCES !

DECOUVRIR, OBSERVER, COMPRENDRE, AGIR....!!



Les séjours « Trappeurs » favorisent l'épanouissement de l'enfant et mettent en valeur l'imaginaire et la vie collective.

Privilégiant l'activité et la créativité de l'enfant intégré au groupe, le séjour « trappiots » lui donne les moyens d'évoluer à son rythme, en s'appuyant sur sa motivation et sa curiosité. Cette démarche, en l'initiant à développer des comportements responsables face à son environnement, lui permet de réfléchir, de découvrir et d'agir dans le milieu naturel, tout en le préservant.

DECOUVRIR ...

Des goûts et des saveurs par des ateliers cuisine et par la préparation des repas...

S'EMERVEILLER ...

En écoutant les sons de la nature, mais aussi en percevant les « mystères » naturels dans la forêt : affût, empreintes, indices d'animaux.

SENSIBILISER ...

A la nature, à la faune et à la flore.

EXPLORER ...

En observant le passage des animaux au coucher du soleil...

ETRE SUR LES TRACES DES ANIMAUX ...

En les observant à l'aide de loupes et de terrarium, de vivarium ...

Découverte des petites bêtes.

IMAGINER ET REVER ...

Des histoires et passer des veillées autour du feu.

EXPERIMENTER ...

Décider de créer des ateliers autres que ceux proposés par les animateurs.

CREER ...

Un herbier collectif et évolutif et du Land'ART

CONSTRUIRE ...

Une cabane, un petit meuble en bois, un nichoir...



COÛT DU SÉJOUR : 220€ (possibilité de fractionner les règlements)

Séjours habilités par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Aides acceptées : C.A.F., M.S.A. Comités d'entreprises, Chèques vacances

Les Foyers Ruraux de Moselle 14 grand rue 57420 GOIN

Tél : 03 87 52 41 97 - Courriel : fdfr.57@mouvement-rural.org

<http://foyers-ruraux-moselle.org>

RENSEIGNEMENTS

Fiche d'inscription - Séjour Trappiots

Représentant légal : Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐

Je soussigné

Adresse

Téléphone domicile travail

Adresse mail

Foyer Rural de N° de carte

N° allocataire C.A.F. M.S.A.

(Si vous êtes allocataire, ne pas oublier de joindre vos bons).

Inscrit mon ou mes enfants :

.....né(e) le

.....né(e) le

Au séjour "trappiots" suivant :

Du 20 au 26 Juillet 2020 ☐

Du 28 Juillet au 3 Août 2020 ☐

Prix du séjour : 220€ la semaine (par personne).

Carte d'adhésion à un Foyer Rural obligatoire (avec assurance).

Vous pouvez vous adresser à votre Foyer Rural près de chez vous...

Les assurances « scolaire » ne sont pas valables

Aides extérieures à déduire du montant du séjour :

Aide de la Mutualité Social Agricole - MSA :

C.A.F. :

Prise en charge C.E. (nom de l'entreprise)

Prise en charge du Conseil Départemental :

Autre à préciser :

Total des aides :

(C.A.F. et M.S.A., joindre obligatoirement vos bons à l'inscription).

Versement des arrhes :

Je verse la somme de€ correspondant à 30% du montant de (des) inscription(s).

J'autorise la direction du centre à faire soigner l'enfant et à faire pratiquer les interventions chirurgicales (anesthésie comprise) en cas de nécessité et accepte de payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux ou d'hospitalisation éventuels.

Lu et approuvé

Date

Signature